

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04308
Numéro SIREN : 800 560 815
Nom ou dénomination : 51 PEREIRE

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2019 sous le numéro de dépôt 37912



20190379122018

DATE DEPOT : 27/05/2019

N° DE DEPOT : 37912

N° GESTION : 2014B04308

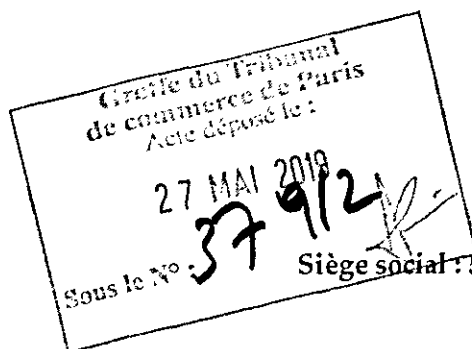
N° SIREN : 800560815

DENOMINATION : 51 PEREIRE

ADRESSE : 51 boulevard Pereire et 112-114 rue de Tocqueville 75017 Paris

MILLESIME : 2018

.



51 PEREIRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 160 000 euros
Siège social : 51 Boulevard Pereire et 112/114 rue de Tocqueville
75017 PARIS
800 560 815 RCS PARIS
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2019

[...]

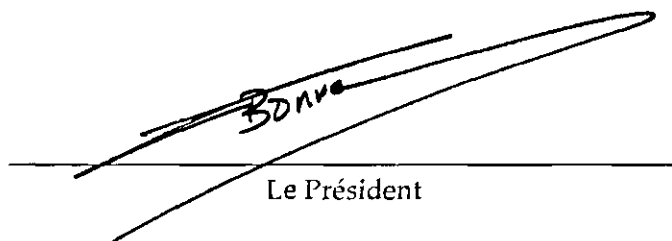
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 46 472 euros en totalité au compte « Report à nouveau » qui présente un solde débiteur d'un montant de 1 513 750 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

[...]


Le Président

Cabinet Leguide

**Société de Commissariat aux
comptes**

50 rue des fossés 78200 Buchelay

Tel : 09 73 53 58 13

Email : alain.leguide@cabinetleguide.com

SAS 51 PEREIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 160 000 Euros

51, boulevard Pereire

75017 - Paris

R.C.S. Paris B 800 560 815

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

SAS 51 PEREIRE
51, boulevard Pereire
75017 Paris

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 51 PEREIRE relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels précise que la société a opté pour le non amortissement de son fonds commercial. En conséquence un test de dépréciation a été pratiqué entre la valeur comptable du groupe d'actifs apparentés au fonds commercial (comptes 20-21-28) et la valeur actuelle. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue pour ce test de dépréciation et avons vérifié qu'il n'est pas nécessaire de déprécier ces immobilisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

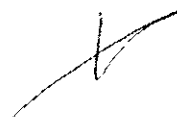
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Buchelay, le 18 avril 2019

Cabinet LEGUIDE



Alain LEGUIDE

Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	786 581	786 581		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	4 027	3 827	200	200
Fonds commercial (1)	3 450 000		3 450 000	3 450 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 560 000		1 560 000	1 560 000
Constructions	4 770 474	1 139 273	3 631 201	3 880 377
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 848	17 980	20 868	25 601
Autres immobilisations corporelles	264 888	147 872	117 015	152 592
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 874 817	2 095 533	8 779 284	9 068 770
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 768		4 768	1 791
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	686		686	1 660
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	88 518		88 518	126 051
Autres créances	115 332		115 332	109 706
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 649		12 649	12 190
Charges constatées d'avance (3)	7 233		7 233	8 281
TOTAL ACTIF CIRCULANT	229 187		229 187	259 680
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 104 004	2 095 533	9 008 471	9 328 450

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 160 000	1 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 639 996	3 639 996
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 560 222	-1 440 803
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 472	-119 419
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 286 246	3 239 774
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 040 271	5 591 909
Emprunts et dettes financières diverses (3)	42 531	7 040
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 392	7 202
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 955	56 762
Dettes fiscales et sociales	57 510	38 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63 566	389 667
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 722 225	6 088 676
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 008 471	9 328 450

(1) Dont à plus d'un an (a)	4 862 906	5 316 350
(1) Dont à moins d'un an (a)	853 926	765 124
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	41 869	40 963
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	86 598		88 598	82 004
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 191 767	261	1 192 027	1 058 116
Chiffre d'affaires net	1 278 365	261	1 278 625	1 140 121
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 027	
Autres produits			8	2
Total produits d'exploitation (I)			1 279 859	1 140 123
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			55 666	52 031
Variations de stock			974	-348
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock			-2 977	-10
Autres achats et charges externes (a)			356 722	351 453
Impôts, taxes et versements assimilés			11 395	11 101
Salaires et traitements			297 232	282 710
Charges sociales			63 146	57 654
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			289 485	313 023
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 673	7 132
Total charges d'exploitation (II)			1 077 318	1 074 747
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			202 341	65 376
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			154 811	181 077
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			154 811	181 077
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-154 811	-181 077
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			47 530	-115 701

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	130	350
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	130	350
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 456	487
Sur opérations en capital		3 580
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 456	4 067
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 326	-3 717
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-267	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 279 789	1 140 473
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 233 317	1 259 891
BENEFICE OU PERTE	46 472	-119 419
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	991	487
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Faits caractéristiques

A – EFFECTIF DE L'ENTREPRISE AU 31/12/18

1-DIRECTRICE D'ETABLISSEMENT
2-RECEPTIONNISTE POLYV.
1-RESPONSABLE PDJ
2-NIGHT AUDIT
3- FEMME DE CHAMBRE

B – ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

HOTEL

C – DUREE DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

D – FAITS MARQUANTS

Néant.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 51 PEREIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 008 471 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 472 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 17 497 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	786 581			786 581
- Fonds commercial	3 450 000			3 450 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 027			4 027
Immobilisations incorporelles	4 240 608			4 240 608
- Terrains	1 560 000			1 560 000
- Constructions sur sol propre	3 640 000			3 640 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 130 474			1 130 474
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 848			38 848
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 612			27 612
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 276			237 276
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 634 209			6 634 209
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 874 817			10 874 817

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	3 450 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 450 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	786 581			786 581
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 827			3 827
Immobilisations incorporelles	790 408			790 408
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	679 467	182 000		861 487
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	210 630	67 175		277 806
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 247	4 733		17 980
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 000	3 254		5 254
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 296	32 322		142 618
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 015 639	289 485		1 305 125
ACTIF IMMOBILISE	1 806 047	289 485		2 095 533

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 211 082 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 518	88 518	
Autres	115 332	115 332	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 233	7 233	
Total	211 082	211 082	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	3 749
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	1
Total	3 750

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 160 000,00 euros décomposé en 1 160 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 716 833 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	41 869	41 869		
- à plus de 1 an à l'origine	4 998 402	573 085	2 297 051	2 128 266
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 955	76 521	436 434	
Dettes fiscales et sociales	57 510	57 510		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	106 097	104 941	1 155	
Produits constatés d'avance				
Total	5 716 833	853 926	2 734 640	2 128 266

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

551 697

42 531

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS.FACT.NON PARVENUES	15 414
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	7 205
INTERETS COURUS BANCAIRES	278
INTERETS S/ C/C CRUCERO	356
INTERETS S/ C/C EPHA HOTTELERIE	135
CONGES A PAYER	12 571
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	5 029
ETAT AUTRES CH. A PAYER	991
TAXE APPRENTISSAGE	1 899
FORMATION CONTINUE	2 158
CVAE CFE	261
Total	46 297

Autres informations

Effets de commerce

	Montant représenté par des effets de commerce
--	--

Avances et acomptes sur immobilisations
Immobilisations financières

Total Immobilisations

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances

88 518
1 968

Total Créances **90 486**

Total Trésorerie

Emprunts
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

5 392
79 652

Total Dettes **85 045**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	7 233		
Total	7 233		

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 160 000,00	1 160 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 160 000,00	1 160 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	470 652,01	1 077 495,41	1 029 037,79	1 140 120,62	1 278 625,45
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-121 074,72	105 491,90	116 836,07	193 604,21	335 690,28
Impôts sur les bénéfices					-267,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-615 698,31	-551 721,81	-273 383,14	-119 418,58	46 471,80
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,12	0,11	0,12	0,17	0,29
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,62	-0,55	-0,27	-0,10	0,04
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	7	7	7	11	11
Montant de la masse salariale	142 303,51	253 516,63	269 296,82	282 710,45	297 232,44
Montant des sommes versées en avantages sociaux	35 964,11	51 329,45	53 636,94	57 654,43	63 146,47

Engagements

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	769 520
Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	108 966
PPD ou HYPOTHEQUE 1ER RAN	1 577 237
Nantissement FDC (BPI)	1 623 463
Nantissement BPI	799 512
Avals et cautions	4 878 697
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS EMPRUNTS	736 674
Autres engagements donnés	736 674
Total	5 615 371

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Engagements

Engagements reçus

	Montant en euros
--	---------------------

Plafonds des découverts autorisés

CRUCERO NANTISSEMENT BPI

EPHA HOTELLERIE BPI

Avals et cautions

Autres engagements reçus

Total

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.